



9, Rue du Tremblay
38130 ECHIROLLES

☎ 04 38 49 00 86

✉ batpi@batpi.com

<http://www.batpi.com>



Bureau d'Assistance Technique en Prévention Incendie

FORMATION S.S.I.A.P. 2 - RECYLCAGE

Public : Chef d'équipe de sécurité incendie en ERP ou IGH

Non accessible aux handicapés

Pré requis : Respect des dispositions de l'article 4 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 :

-Titulaire SSIAP2 ou équivalent et avoir exercé ces fonctions pendant 1607 heures sur les 36 derniers mois (sinon remise à niveau) -AFPS ou PSC1, de moins de deux ans ; SST ou PSE1 en cours de validité -

Nombre de stagiaire par session : 8 stagiaires maximum

Durée totale indicative : 14 heures hors examen et temps de déplacement

Objectifs : Actualiser ses connaissances pour encadrer l'équipe de sécurité des personnes et des biens des ERP et IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail.

Moyens pédagogiques : Cours magistraux - Exercices de cas - Pratiques avec mise en situation – QCM tout au long de la formation - Matériel nécessaire aux moyens de secours incendie et électrique, aux rondes, SSI, locaux adaptés avec RIA et plan interactif, équipement consignation électrique, modèles d'imprimés obligatoires

Responsable pédagogique : Jean-Pierre Sappei

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émergence au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation. **Dates des prochaines sessions** et délai d'entrée disponibles sur le devis ou sur le site <https://www.formation-incendie-ssiap.com/>

Validation. A l'issue de la formation vous obtiendrez votre attestation de recyclage. Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau. Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.

Formation certifiante et Éligible au CPF : Code 236960

MODULES	CONTENUS	DUREE
1 ^{ère} partie Prévention	Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité - évolution de la réglementation (nouveaux textes, ...) - accessibilité du public	3 h 00
	Application QCM	1 h 00
2 ^{ème} partie Moyen de secours	Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours - agents extincteurs et moyens d'extinction - SSI	2 h 00
3 ^{ème} partie Gestion du PC sécurité	Gestion du PC en situation de crise - gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours - alerte des sapeurs-pompiers et réception des secours (ERP/IGH) - gestion d'une évacuation - compte-rendu à la hiérarchie	3 h 00
4 ^{ème} partie Organisation d'une séance de formation	Formation des agents de l'équipe - les méthodes pédagogiques - pratique de l'animation - déroulement chronologique d'une séance	2 h 00
5 ^{ème} partie L'équipe de sécurité incendie	Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité - organiser l'accueil d'un nouvel agent - motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens - gérer les conflits - gestion des documents administratifs	3 h 00
	Application Analyse de la pratique pédagogique des participants	

SSIAP2-007-15 avril 2020 Rev. C

SARL au capital de 15 300 € RC Grenoble 453 739 328 Siret : 453 739 328 000 38

N° de déclaration d'activité 82380391538 du 31/03/2006 Agréé par le service interministériel de la Défense et la Protection Civile par arrêté n°2010-00703 sous le numéro 38-0005 Convention de formation avec FFSS38 n°2801211-2